

Phytosanitaire : n'importons pas l'agriculture dont nous ne voulons pas !

« La question des pesticides est au cœur des débats en Europe, les citoyens sont de plus en plus attentifs à ce qu'ils mettent dans leurs assiettes, notre rôle de parlementaire est de rester vigilants et pragmatiques afin de montrer une voie équilibrée sur ces questions. » a tenu à rappeler Angélique Delahaye, coordinatrice en commission spéciale sur les pesticides.

Jeudi 13 septembre, le Parlement européen a adopté à Strasbourg le rapport d'initiative sur la mise œuvre du règlement sur les produits phytopharmaceutiques. *« Je me réjouis de l'adoption de ce rapport pour lequel nous avons travaillé main dans la main au sein du PPE avec mes collègues des différentes commissions »* a tenu à réagir Angélique Delahaye, qui siège par ailleurs dans les commissions de l'environnement et de l'agriculture.

« Il est de notre devoir d'élus européens de nous assurer que les procédures d'homologations de ces produits phytopharmaceutiques sont claires et transparentes, les citoyens ont le droit de savoir ce qu'ils mangent » a poursuivi le député européen, elle-même maraîchère en Touraine.

Pourtant Angélique Delahaye tient à souligner ce qui apparaît pour elle comme une aberration européenne : *« On ne peut pas importer des produits de pays tiers cultivés avec des substances qui ici, en Europe, sont interdites. Nous imposons à nos agriculteurs d'être les meilleurs élèves de la classe tout en continuant d'importer des produits qui ne correspondent pas à nos normes, c'est là le meilleur moyen de condamner notre agriculture ».*

Pour le député européen, l'Europe doit aller vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement et plus rémunératrice pour ses agriculteurs.

« C'est le sens du message de la double performance environnementale et économique que porte au sein du Parlement européen » a conclu Angélique Delahaye.